

LA GAZETTE DE NAILLAT



Édit. Fournieux

OCTOBRE 1999
N°39

Naillat au début du siècle

Le mot du Maire

Voici le dernier numéro de la Gazette de l'année 1999 et l'occasion de faire le point sur les travaux engagés par le Conseil Municipal.

La rénovation du secrétariat est terminée. Il offre désormais une image plus accueillante. De même pour la salle des fêtes avec l'isolation du plafond réalisée. Très prochainement, aura lieu la réfection de ses peintures murales.

En ce qui concerne les routes, le SIVOM a procédé à la remise en état des chaussées; les bitumages prévus seront réalisés cet automne.

Mais le changement le plus important pour nos habitudes, interviendra en novembre avec la mise en place du tri sélectif et l'installation des conteneurs dans les villages et le bourg.

En fin d'année débutera l'effacement, rue de la poste, des réseaux électriques et téléphoniques aériens pour une première tranche. Nous regrettons vivement de ne pouvoir entreprendre cette année l'éclairage des villages à cause d'un refus de subvention.

Je terminerai en espérant que les "festivités" du passage à l'An 2000 permettront, à un grand nombre d'entre vous de vivre dans la convivialité ce moment exceptionnel !

Etat Civil

NAISSANCE

Le 11 Août 1999 : Ophélie AUROUX, le Puyjaragne

Nos félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS

Le 15 Juillet 1999 :
Rhachèle LHABERTHONNIERE, le Bourg
Le 18 Septembre 1999 :
Marie REJAUD, le Puyjaragne.

NOUS PARTAGEONS LA PEINE DE CEUX QUI LES ONT AIMÉES.



CONSEILS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Alain Navarre, maire .

Séance du 05 Juillet 1999

AMÉNAGEMENT DE LA GRANGE :

Après la présentation par Monsieur CIEUX de l'idée d'aménagement de la grange située au monument aux Morts en un centre d'hébergement de groupes scolaires et autres, le Conseil Municipal décide d'étudier plus précisément le projet notamment en visitant des structures similaires existantes et de s'engager dans une recherche d'aides et de conseil.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE D'EAU ET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal approuve le rapport de l'année 1998. Ce document est disponible au public qui souhaiterait le consulter.

CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE :

Le Conseil Municipal approuve définitivement la mise à jour du classement de voirie communale, aucune observation n'ayant été faite lors de l'enquête publique.

VENTE D'UN DÉLAISSE DE CHEMIN A AZAT :

Le Conseil Municipal décide d'effectuer l'aliénation d'un délaissé de chemin à Azat au profit de Monsieur Michel BOURLIAUD aucune observation n'ayant été faite lors de l'enquête publique.

CONTRAT D'ASSURANCE : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les modifications des contrats d'assurance.

CONTRAT C.E.S. : Le Conseil Municipal décide de demander une prolongation du contrat C.E.S. de 8 mois à compter du 1er Octobre 1999.

AGENT ENTRETIEN CANTINE : Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'agent d'entretien permanent à temps non complet à raison de 3/39ème pour aider au service et à la surveillance à la cantine scolaire.

CONVENTION "LAPIN" : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la Fédération Départementale des Chasseurs et l'ACCA de Naillat pour la création d'une garenne artificielle sur

les biens de section des Couteaux.

FLEURISSEMENT : Le Conseil Municipal accepte d'organiser un concours communal de fleurissement .

TABLE DE PIQUE-NIQUE ET BANCS : Il est décidé d'acheter une table et de l'installer au pont de Naillat. Des bancs seront fabriqués par le personnel et installés sur les parcours des promeneurs autour du bourg.

LOGEMENTS : En vue de la location, des devis pour l'installation du chauffage dans les logements de la mairie seront demandés ainsi que leur désaffectation. Le Maire rappelle que deux logements de type 3 dans les bâtiments de la SELI sont encore libres pour la location.

PUBLICITÉ POUR LOTISSEMENT : Le Conseil Municipal donne son accord pour la fabrication d'un panneau publicitaire.



INFORMATIONS

SERVICE NATIONAL

Les filles et les garçons nés en Octobre, Novembre et Décembre 1983 doivent se faire recenser à la mairie dans le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

LISTE ÉLECTORALE

Les personnes intéressées (qui auront atteint la majorité avant le 28.2.2000 ; nouveaux résidents) doivent se faire inscrire en mairie avant le 31 Décembre 1999.



INFORMATIONS

RESULTATS du concours de FLEURISSEMENT

Toutes les félicitations du jury aux propriétaires de jardins fleuris, pour votre effort d'embellissement de nos villages . Une récompense vous sera remise prochainement .

Maisons avec jardin très visible de la rue:

1er; Dubois Daniel-La Gardette, Laberthonnière Gilbert-Le Bourg .

2ème; Lamardelle Paulette- Les Villettes, Aussourd Maryse- La Salesse, Peyrot Josiane- Azat, Boitel Ernestine-Le Bourg .

Maisons et jardins fleuris:

1er; Margot Claude- La Valette

2ème; Poirier Annie-Le Bourg, Lhardy Claudine- Le Bourg .

3ème; Deluchat Odile-Les Fougères, Coindat Sophie- Les Fougères, Dunet Jeanne- Le Bourg .

Balcons et Terrasses:

1er; Pinot Annie- Pécut, Desvilletes Claire- Pécut .

2ème; Dijon Liliane- La Bastide, Beauvais Annie- Le Bourg .

3ème Pouyadoux Isabelle- Le Bourg, Delafont Marguerite-Chabannais .

Décorations florales visibles de la route:

1er; Beauvais Chantal- Le Bourg

2ème; Margot Edith- La Valette, Puissant Thérèse- Les Francs, Villain Joëlle- Le Bost, Marot Monique- La Gardette, Cintas Marie- La Gardette .

Décorations florales sur la voie publique :

1er; Débrosse Nicole- Le Mandement, Jayat Raymonde- Le Montheil .

2ème; Pérot Simone- Le Bourg .

Fermes fleuries:

1er; Caillaud Marie-Paule- Le Bost .

2ème; Barret Odile- Le Bost .

PROJET D'AMÉNAGEMENT du BOURG de NAILLAT

La commune a déposé cette année encore plusieurs dossiers de demande de DGE (dotation globale pour l'équipement des communes): pour l'aménagement du bourg, ainsi que pour l'installation de l'éclairage public des villages .

Nous avons appris très récemment que notre demande pour le bourg était acceptée . Hélas, la subvention n'a pas été obtenue pour les villages .

La première tranche de travaux dans le bourg comprend principalement l'aménagement esthétique des réseaux électriques et téléphoniques, ainsi que la réhabilitation de l'éclairage public .

Les câbles électriques (en mauvais état et devenus insuffisants pour la tension) et téléphoniques vont être déposés, au profit de câbles souterrains ou posés sur les façades des maisons à desservir . Notre bourg va ainsi beaucoup y gagner par la disparition des "toiles d'araignées" de câbles, ainsi que l'élimination de poteaux et consoles particulièrement disgracieuses . L'éclairage sera bien entendu également modifié .

Les propriétaires des bâtiments et terrains concernés par des tranchées ou par la remontée des câbles (pour la reprise de leur alimentation) ou par la pose d'appareils d'éclairage, seront invités à donner leur autorisation . Ils recevront prochainement par courrier les imprimés et le plan du projet .

MISE en SERVICE de la COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS.

RÉUNION D'INFORMATION, le 15 OCTOBRE, au foyer rural à 20 heures.

Le SIERS va prochainement mettre en fonction sa nouvelle usine de tri des déchets recyclables . A cet effet, la collecte des déchets se fera par un "tri à la source" . Dans la pratique, cela se manifestera pour les Naillatois par les changements suivants :

1) Mise en place de conteneurs collectifs de 2 types, l'un pour les déchets, l'autre pour les recyclables .

2) Collecte en alternance des deux types de conteneurs .

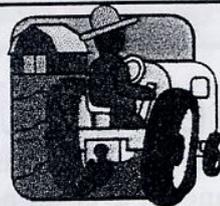
Les conteneurs *bleus* recevront les objets *recyclables* en vrac ou en sacs transparents pour faciliter leur tri . Entre dans cette catégorie, les bouteilles en plastiques (sauf celles d'huile), les briques en alu/carton, les papiers, les boîtes de conserve... Il est recommandé de RINCER les emballages souillés pour préserver la propreté du conteneur et permettre le recyclage .

Les conteneurs *marron* recevront les déchets *non recyclables* . Ces derniers seront à déposer emballés dans un sac poubelle, de façon à préserver la propreté (et éviter les odeurs) du conteneur . Tout dépôt d'ordures en vrac est *interdit* .

Les déchets compostables sont de préférence et comme leur nom l'indique, à composter .

Les bennes à verre et la déchetterie des Fougères sont toujours là pour recevoir vos papiers, batteries, huiles usagées ...

Un petit objet, offert par le SIERS, vous sera remis à l'issue de la réunion .



CONCOURS de LABOUR

Dernièrement, un agriculteur de la commune s'est brillamment comporté, lors du concours régional de labour . A cette épreuve, Pergaud Didier, du village des Villettes, a obtenu le deuxième prix de labour à plat .

Qu'il soit félicité pour cette belle performance !



ASSOCIATIONS



CLUB DES AÎNÉS

Après un méchoui très réussi le 24 juillet, les aînés ont continué leurs activités de l'été . Le 10 août, 49 personnes sont parties pour une journée visiter la vallée de l'Aveyron et la ville de Rodez . Le Dimanche 19 Septembre, deux couples étaient à l'honneur pour fêter leurs noces d'or . Mme et Mr Desfougères Roger, Mme et Mr Boissel Emile de Colondannes (fidèles adhérents au club de Naillat) . Après un délicieux repas une magnifique pièce montée fut savourée par tous les convives, et c'est dans une ambiance de joie que se termina la soirée.

Programme :

Samedi 13 Novembre : Concours de belote

Dimanche 21 Novembre : Repas de fin d'année chez Nicole

ECOLE

La rentrée scolaire: la dernière avant l'an 2000 a accueilli 50 élèves de 2 ans et 3 mois à 11 ans; répartis en 3 classes . Le cycle 1 est assuré par Mme Navarre avec 20 élèves, le cycle 2 assuré par Melle Defrance en a 15 ainsi que le cycle 3 assuré par Mr Navarre . L'ATSEM est Mme Poirier, la cantinière Mme Petit aidée à la surveillance par Mme Pluviaud . Les aides-éducateurs qui officient dans les classes et à la bibliothèque sont Mesdemoiselles Lestrade et Perron et Mr Laplace .

FÊTES

14 JUILLET

La fête du pays a permis de réunir autochtones et vacanciers pour profiter des manèges, des jeux, de la fauconnerie, la course cycliste, le feu d'artifice et du bal gratuit . Un merci tout particulièrement à Chantal Beauvais qui a assuré la présidence du Comité des Fêtes pour la réalisation de cette festivité .

MARCHÉ

Le 1er août, de l'aube à la nuit; marchands, brocanteurs, la Sabotée Celloise, dîner-creusois ont assuré le succès de cette manifestation . Des parents d'élèves et amis de l'école, des élèves et d'anciens élèves sont à remercier pour le dévouement qui a permis d'alimenter cette année encore le compte de l'Association Scolaire (Bravo à Déborah, Gaëtan et leurs parents) .

SEMAINE DES ARTS

Elle est devenue une habitude aussi bien pour une cinquantaine d'artistes que pour les nombreux visiteurs qui trouvent à la salle du Foyer Rural de quoi assouvir leur quête de l'Art et admirent notre commune par là même .

FESTIVITÉS DU PASSAGE À L'AN 2000

Le 31 décembre 1999, le Conseil Municipal a souhaité associer tous les Naillatois et Associations à une soirée exceptionnelle, avec au programme de la soirée:

Réveillon-Dansant chez Nicole avec son menu surprise pour 280 F tout compris (Réservation au 05.55.89.91.06.) .

Disco-Gratuit pour les plus jeunes (de 7 à 77ans!) avec l'animateur vedette de DANCE-GENERATION! (Possibilité d'avoir un plateau-réveillon) .

A MINUIT, passage de la porte de l'An 2000, suivi d'un grand FEU d'ARTIFICE avec lâcher de BALLONS .